

Avant-propos

Vague d'immigration
I - PE -> I -> Y(?)
4.5.6.1
immigrés

La question de l'immigration et des immigrés est au coeur de nombreux débats depuis une vingtaine d'années déjà, à Genève. L'arrivée constante de nouveaux résidents, en majorité étrangers, constitue le déterminant principal de l'augmentation de la population, une condition sans doute de la croissance économique, mais une contrainte aussi dans le domaine de la politique (logement, scolarisation, etc) et dans celui de la vie sociale au sein d'une collectivité urbaine où se rencontrent toutes les nationalités du monde.

En 1981, le Conseil d'Etat a constitué un groupe de travail chargé d'étudier l'évolution démographique, en prêtant une attention particulière aux phénomènes migratoires. En liaison avec ce groupe, le Service cantonal de statistique élabore un fascicule trimestriel qui, résumant les principaux traits de l'évolution de la population, permet d'en suivre à très court terme les tendances. En plus de ce travail régulier, le groupe a décidé, au moyen d'études spécifiques, d'approfondir un certain nombre de questions ayant trait à son objet.

Le présent document s'insère dans ce cadre. Il tente de compléter les connaissances disponibles au sujet des immigrés par deux dimensions qui ne sont pas disponibles dans les données statistiques couramment publiées par le Service de statistique: la provenance géographique réelle des immigrés au moment de leur arrivée à Genève et le profil socio-professionnel de cette population.

Dans la première partie il s'agit d'une part de vérifier si et dans quelle mesure, la provenance des immigrés correspond bien à leur pays d'origine comme on le suppose la plupart du temps faute d'informations statistiques adéquates. Ensuite, on tentera aussi de mesurer la part des immigrés étrangers qui s'installent à Genève après avoir habité au préalable une autre région de la Suisse. Enfin, le cas échéant, les données devraient permettre de recomposer le tableau des cantons, pays ou régions de provenance réelle des immigrés, indépendamment de leur nationalité.

La seconde partie de l'étude aborde la question de l'immigration sous l'angle de la stratification sociale: à quelles positions et conditions sociales appartiennent les immigrés? Les données disponibles actuellement ne permettent pas de répondre de manière satisfaisante à cette question. On tentera ici de compléter l'information disponible en distinguant les différentes composantes du flux migratoire, de façon à donner une image aussi nette que possible de l'ensemble et des parties. La classification socio-professionnelle mise en oeuvre (celle du Service de la recherche sociologique) s'appuie sur l'information disponible au sujet de la profession exercée. Elle met entre autres l'accent sur les niveaux de formation et de qualification requis pour l'exercice des différentes

professions. De ce fait, l'étude de la stratification socio-professionnelle de l'immigration permet aussi de dégager une image, grossière au moins, de la demande de qualification sur le marché du travail genevois.

Les informations de base nécessaires pour ces deux études figurent en clair dans les fichiers informatiques du Contrôle de l'habitant. Avec l'autorisation du Conseil d'Etat, les enregistrements concernant l'ensemble des nouveaux arrivants de 1985 ont été extraits. Nous remercions ici les collaborateurs du Service du Contrôle de l'habitant pour leur précieuse et patiente collaboration. Le Service de la recherche sociologique a procédé à une série d'opérations de condensation des indications concernant la profession exercée et la provenance géographique. Pour l'essentiel, ces opérations ont pu être réalisées au moyen de programmes spécialement conçues à cet effet. C'est la raison pour laquelle, plutôt que sur un échantillon seulement des immigrants, l'analyse peut porter sur la totalité des immigrants dont les enregistrements ont pu être obtenus.

Il existe en effet quelques divergences entre les nombres d'immigrants enregistrés par le Service cantonal de statistique et le nombre de nouveaux arrivants de 1985 tel qu'il résulte d'une extraction réalisée en janvier 1986:

	Immigrés selon	
	SCS	Extraction
Suisses	6817	6551
étrangers	21088	15457
saisonniers	7571	6717

Les divergences sont particulièrement fortes du côté des étrangers. Il n'a malheureusement pas été possible d'en élucider toutes les causes. Pour une part il peut s'agir de personnes réparties (ne figurant plus au fichier du CH en janvier 1986). Mais on ne saurait conclure sans autre de ces chiffres que près du tiers des immigrants d'une année repartent dans de si brefs délais.

Aucun biais systématique des données n'a pu être identifié. Les données qui suivent peuvent donc en principe être considérées comme représentatives de la population des immigrants de 1985 et encore présents au début de 1986.

Septembre 1987

1. Pays de provenance des immigrants

D'où proviennent les immigrants au moment de s'installer à Genève? Les statistiques démographiques disponibles ne renseignent actuellement pas à ce sujet. Elles ne fournissent que la nationalité. Mais tous les immigrants proviennent-ils directement de leur pays d'origine? Quelles différences y a-t-il sous cet angle entre différents groupes de nationalité? Telles sont les questions auxquelles on tentera de répondre ici sur la base d'une exploitation d'informations contenues dans les fichiers du Contrôle de l'habitant, mais ne faisant l'objet d'aucune systématique ni codification.

Les réponses ont un intérêt méthodologique d'abord. Elles permettront de s'assurer si, dans quelle mesure et pour quels groupes d'immigrants on se trompe en considérant que la provenance est identique au pays d'origine. Mais l'intérêt est aussi plus substantiel. L'étude doit permettre de connaître la part des immigrants (Suisse et étrangers) venant dans le canton de Genève qui ont préalablement résidé dans un autre canton suisse. D'autre part, on s'intéressera à mieux cerner les migrants qui, avant de s'installer à Genève ont vécu dans (au moins) un autre pays que leur pays d'origine et la Suisse. Pour ces deux étapes on distinguera les migrants selon trois types de provenance :

- le pays d'origine
- la Suisse (c.-à-d. les autres cantons)
- un autre pays.

Ultérieurement, notamment si les flux indirects (passant par la Suisse ou par un ou plusieurs pays autres) sont nombreux, on tentera de donner une image rectifiée des provenances réelles des migrants, en tenant compte de leur résidence immédiatement avant l'installation à Genève.

Dès le premier coup d'oeil sur les données, on constate que la provenance des nouveaux arrivants dans le canton de Genève varie fortement selon la nationalité et le type de permis :

1. Parmi les 5.956 Suisses immigrants en 1985, les trois quarts arrivaient depuis un autre canton suisse. Cette proportion ne varie pas sensiblement selon le sexe.
2. Parmi les 13.867 étrangers immigrants en 1985, 88 % venaient directement depuis leur pays d'origine, 6% depuis la Suisse et autant depuis d'autres pays. Ces proportions varient sensiblement selon le type de permis:

	pays d'origine	Suisse	autres pays	Total = 100 %
Etrangers	88	6	6	13.868
Saisonniers	100	--	--	6.717
Séjour	81	8	11	6.336
Etablissement	43	46	11	814
 Suisse	 **	 75	 25	 5.956

Conformément à ce qu'on attendait, les travailleurs saisonniers proviennent tous de leur pays d'origine. En revanche les titulaires de permis de séjour et d'établissement sont plus nombreux à avoir abouti à Genève sur un parcours indirect.

3. Les groupes de nationalités étrangère titulaires d'un permis de séjour sont de dimensions numériques très variables. Tous ne peuvent pas faire l'objet d'une analyse statistique. Là où les nombres sont statistiquement utilisables (arbitrairement: N > 50), on observe des différences très nettes quant à la provenance:

	pays d'origine	Suisse	autres pays	Total = 100 %
Portugal	97	2	1	1.580
Espagne	93	5	2	796
Yougoslavie	90	4	6	88
Autriche	87	3	10	61
Allemagne féd.	86	7	7	343
 Italie	 84	 6	 9	 321
France	83	10	7	722
Suède	82	5	13	76
 USA + Canada	 72	 4	 23	 476
Belgique	70	7	23	79
Grde Bretagne	62	11	27	339
Pays Bas	60	15	24	91
Afrique du Nord	58	14	28	118
Moyen Orient	45	17	31	181
 Reste Amérique	 69	 10	 20	 219
Afrique	68	15	17	314
Turquie	63	21	16	62
Asie	57	29	14	317
 ****	 81	 8	 11	 6.336
Total				

La mise en page du tableau ordonne les groupes de nationalité selon la proportion de personnes en provenance directe de leur pays d'origine (première colonne). Elle tente ensuite de mettre en évidence des groupes aux profils de provenance relativement homogènes (séparations entre lignes). Les deux premiers groupes se distinguent par la très forte prépondérance de la provenance directe. On y trouve les nationaux de pays d'où proviennent traditionnellement les travailleurs manuels salariés (Portugal, Espagne, Italie et Yougoslavie) en compagnie avec ceux des pays limitrophes de la Suisse. Le cas des Suédois est un peu particulier dans ce groupe puisqu'une fraction non négligeable d'entre eux (13%) ont vécu dans un autre pays avant de s'installer à Genève.

Dans un second groupe de nationalités, la provenance directe depuis le pays d'origine ne représente que 60 à 70%; pour le reste les migrants de ces groupes nationaux ont vécu dans (au moins) un autre pays avant de s'installer à Genève à raison d'un quart à un tiers. La transition par un autre canton suisse est relativement plus rare. Ce groupe englobe les nationaux d'un certain nombre de pays industrialisés du Nord de l'Europe ainsi que les USA et le Canada, et, curieusement ceux des pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Chez les immigrés africains, turcs, latino-américains et asiatiques qui forment un troisième groupe, la provenance directe depuis le pays d'origine représente aussi entre 60 et 70%, mais les provenances indirectes se répartissent plus symétriquement entre la Suisse et d'autres pays.

- 4 Chez les immigrés au bénéfice d'un permis d'établissement, la provenance directe depuis le pays d'origine représente moins de la moitié, avec ici aussi des variations selon la nationalité (groupes où N > 50 seulement):

	pays d'origine	Suisse	autres pays	Total = 100 %
Espagne	59	37	4	159
Italie	43	47	10	213
France	43	49	8	148
Amérique	38	46	16	56

5. Parmi les immigrés étrangers titulaires du permis de séjour, on n'observe pas de différence sensible entre les hommes et les femmes quant au pays de provenance. En revanche, parmi les immigrés titulaires du permis d'établissement, les femmes proviennent plus souvent de leur pays d'origine (51%) que les hommes (33%); les hommes provenant plus souvent d'un autre canton suisse (57%) que les femmes (38%).
6. En conclusion, dans leur grande majorité, les immigrés proviennent de leur pays d'origine. L'erreur qui résulte de l'inférence de la nationalité sur la provenance varie cependant fortement selon les nationalités (entre 3% et 55%).

Avant de conclure sur ce chapitre, il restera à vérifier dans quelle mesure la proportion de mouvements directs est liée au type et niveau de qualification.

0184w
septembre 1987

2. Position socio-économique des immigrants

Les indications dont dispose le Contrôle de l'habitant à propos de la profession exercée par les résidents du canton ne sont pas tenues à jour systématiquement. La plupart du temps on y trouve le reflet des déclarations des personnes concernées au moment de leur dernier contact avec le service, qui, dans certains cas peut remonter à fort loin. Ces informations ne pourraient donc pas servir à déterminer le profil socio-professionnel de la population genevoise dans son entier. En revanche, pour les nouveaux immigrants de l'année qui vient de s'achever, les données sont relativement récentes et fiables.

A l'usage, il apparaît que les informations du fichier sont souvent assez sommaires et leur formulation ne relève pas d'une systématique très cohérente. Avec sans doute quelques approximations, elles ont pourtant suffi en l'occurrence à classer les professions exercées par la très grande majorité des nouveaux immigrants de 1985 dans les catégories socio-professionnelles en usage au SRS. Construites au premier chef pour la statistique scolaire, ces catégories de stratification sociale sont établies pour l'essentiel en référence aux types et niveaux de qualification requis en principe pour l'exercice des différentes professions. On sait par ailleurs que la position sociale est elle-même de plus en plus fortement corrélée avec les exigences de qualification. On trouvera en annexe une description détaillée de chaque catégorie socio-professionnelle. Ajoutons simplement que ce système de classification est de plus en plus utilisé en Suisse romande pour la réalisation d'enquêtes sociologiques.

Afin de mieux tenir compte des caractéristiques de la population étudiée, les catégories concernant des personnes sans activité professionnelle ont été quelque peu développées. C'est ainsi qu'on distingue plus finement les catégories suivantes parmi les "non actifs":

Etudiants: étudiants de l'université ou d'autres institutions de formation, collégiens, apprentis, élèves et stagiaires divers

Ménagères: personnes se déclarant ainsi et, par convention: personnes mariées de sexe féminin, âgées de moins de 63 ans et déclarées sans activité professionnelle ou sans profession

sans activité
professionnelle: retraités, rentiers, invalides, etc.

sans profession: personnes ne déclarant pas de profession ou se déclarant sans profession (et probablement sans activité), à l'exception des femmes mariées de moins de 63 ans (voir ci-dessus).

divers et
ss indic.: cas inclassables et manque d'information.

Au cours d'une première étape, nous nous attacherons à la distinction entre immigrés professionnellement "actifs" et "non actifs", les premiers déclarant exercer une profession, les seconds appartenant à une des catégories qu'on vient de définir. Ensuite, nous étudierons les profils socio-professionnels de différentes catégories d'immigrés en faisant abstraction des "non actifs".

Degré d'activité économique

1. Qu'ils soient de nationalité suisse ou étrangère, plus de trois quarts des immigrés (79%) déclarent exercer une profession. Les 21% d'"inactifs" se distribuent comme suit:

	En tout		Suisses		Etrangers		% Suisses
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Etudiants, appr.	1.965	46	535	44	1.430	47	27
Ménagères	1.624	38	475	39	1.149	38	29
ss act.,ss prof.	537	13	207	17	330	11	38
div.,ss indic.	126	3	3	*	123	4	2
Total "inactifs"	4.252	100	1.220	100	3.032	100	28

Pour un peu moins de la moitié, les "inactifs" se composent d'étudiants, élèves, apprentis ou stagiaires (46%), tant chez les Suisses (44%) que chez les étrangers (47%). Un peu moins de 40% des immigrés non actifs est constitué de femmes qui se déclarent comme ménagères ou qui ont été attribuées à ce groupe par convention (voir déf.). Enfin, env. un immigré non actif sur huit se dit sans activité professionnelle ou sans profession, parmi eux des rentiers et des retraités dans une proportion inconnue. Soulignons encore les très grandes similitudes des profils des Suisses et des étrangers sous cet angle.

2. La proportion des "inactifs" diffère en revanche très sensiblement selon le sexe et la nationalité des nouveaux immigrants:

	En tout		Suisse		Etrangers	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Nombre immigrants	12292	7531	2342	3614	9950	3917
Nombre inactifs	1220	3032	310	910	907	2125
% inactifs	10	40	13	25	9	54
dont % étudiants	8	14	10	8	7	18

Rappelons d'abord qu'il y a plus de femmes (61%) que d'hommes (39%) parmi les immigrants suisses et plus d'hommes (72%) que de femmes (28%) chez les immigrants d'origine étrangère. Dans l'ensemble, les femmes exercent beaucoup moins souvent une profession que les hommes: 40% de "non actives" contre 10%. La différence tient évidemment à la forte proportion de femmes au ménage, mais également à une plus grande présence féminine du côté de l'inactivité professionnelle sont nettement plus accusées chez les étrangers (54% # 9%) que chez les Suisses (25% # 13%).

3. En prenant les groupes d'immigrants par nationalité, on constate que la part des immigrants n'exerçant pas de profession est particulièrement faible chez les hommes portugais (1%), espagnols (3%), yougoslaves (3%) et italiens (8%), en contraste avec l'ensemble des autres nationalités où elle atteint 23%. Du côté des femmes étrangères, la part de celles qui ne déclarent pas d'activité professionnelle est nettement inférieure à la moyenne (54%) parmi les Portugaises (36%), les Espagnoles (44%) et les Françaises (47%). Dans la majorité des autres groupes nationaux, elle dépasse nettement la moyenne; en faisant abstraction des trois groupes nationaux ci-dessus, les femmes immigrées étrangères n'exercent une activité professionnelle qu'à raison de 30%, une proportion légèrement inférieure à celle de l'ensemble de la population féminine du canton.

7
 en 1980 ⇒ 39,2%

4. Du point de vue du statut juridique des immigrants (type de permis), on ne s'étonnera pas de l'absence de personnes "inactives" parmi les saisonniers. Quant aux immigrants au bénéfice d'un permis B ou C, on compte env. un quart d'"inactifs" (23-24%) parmi les hommes et env. deux tiers (62-67%) parmi les femmes.

Profils des positions sociales

Venons-en à l'étude des positions socio-professionnelles occupées par les immigrants. Elle se limitera comme on le sait aux seuls immigrants qui ont déclaré une activité professionnelle. Le tableau ci-dessous met en évidence de très nettes différences selon le sexe, l'origine et le statut juridique:

	Suisses		Etrangers					
	Hommes	Femmes	Hommes			Femmes		
			A	B	C	A	B	C
Manoeuvres, OS	5	26	58	32	15	77	39	16
Ouvr. qualif.	17	3	34	26	29	3	5	7
Contremaitres	*	-	*	*	1	*	*	-
Agents subalt.	5	7	6	9	4	18	23	9
Artisans	*	*	*	*	*	-	-	-
Pts comm.	*	*	*	*	*	-	-	-
Agriculteurs	*	*	*	*	1	-	-	-
Employés qualif.	41	42	*	7	20	2	13	45
Cadres inf.	7	7	1	5	6	*	6	8
Cadres moyens	7	8	*	6	6	*	10	10
Cadres supérieurs	11	2	-	12	15	-	3	3
Prof. lib.+intell.	5	3	-	1	3	-	1	2
Dirigeants, PDG	*	-	-	*	-	-	-	-
Total = 100%	2032	2704	6010	2777	262	707	904	181

Etant donné le caractère assez sommaire de l'information de base, on prendra en considération les ordres de grandeur plutôt que les différences de détail. Quelques grandes lignes se dégagent en effet:

1. Dans toutes les catégories de nationalité et de statut juridique, les femmes exercent nettement plus souvent des professions non qualifiées que les hommes.
2. Compte tenu de son importance numérique dans l'ensemble de l'immigration, le statut de saisonnier apparaît nettement comme la "filière" privilégiée du recrutement ouvrier. En effet, 98% des hommes et des femmes exercent une profession salariée de type manuel, avec en plus une forte proportion de non qualifiés.
3. La composition socio-professionnelle des immigrants sous permis de séjour met en évidence la double dimension de ce statut: la forte proportion d'ouvriers (env. deux tiers) reflète pour l'essentiel des conversions d'un permis A en permis B, tandis que dans les autres positions socio-professionnelles, le permis de séjour correspond la plupart du temps au statut initial d'immigré.

4. Au moment de l'immigration, le permis d'établissement correspond à un statut relativement rare; il est lié la plupart du temps à la mobilité géographique au sein de la Suisse ou à un mariage avec un détenteur du permis C déjà résident. La composante ouvrière du profil socio-professionnel de ce groupe est plus faible. Chez les hommes elle représente encore la moitié (49%), les positions intermédiaires (employés, cadres inférieurs ou moyens) un tiers, les positions de cadres supérieurs et de dirigeants représentent une proportion voisine de celle de la population résidente du canton (18%). Chez les femmes immigrées au bénéfice du permis d'établissement, la composante ouvrière ne représente plus qu'un tiers; les positions intermédiaires sont prépondérantes (63%), celles de cadre supérieur ou dirigeant plus rares (5%).
5. Parmi les Suisses, les positions intermédiaires prédominent légèrement tant chez les hommes (55%) que chez les femmes (57%). Un homme sur six occupe une position de cadre ou de dirigeant, contre une femme sur vingt seulement. La composante ouvrière représente un quart chez les hommes, à prédominance qualifiée, un tiers chez les femmes, à prédominance non qualifiée.

L'immigration comme image inverse du déficit de main d'oeuvre

Changeons encore de perspective en partant de l'idée, assez réaliste d'ailleurs, que l'immigration de travailleurs (qu'ils soient Suisses ou étrangers) correspond à une demande de main d'oeuvre de la part de l'économie genevoise, une demande qui ne peut pas être satisfaite par des travailleurs résidents. Le profil des positions socio-professionnelles qu'occupent l'ensemble des immigrés renseigne donc sur les déficits quantitatifs ou qualitatifs qui résultent de la combinaison de plusieurs facteurs:

- déficits démographiques (entrées de jeunes, départs à la retraite, décès, etc)
- mobilité professionnelle et sociale au sein du canton qui dégarnit un certain nombre de positions au profit d'autres (dans l'ensemble la mobilité est ascendante)
- mobilité géographique hors du canton (travailleurs suisses ou étrangers qui quittent des places de travail dans les entreprises genevoises);
- aspirations professionnelles et sociales des résidents qui orientent leurs choix au début et en cours de carrière professionnelle.

On ne peut pas, dans l'état actuel des connaissances et des données disponibles, faire la part des déficits qui résultent de chacun de ces facteurs en tenant compte en plus du niveau de qualification. Mais le flux total d'immigration observé à un moment donné fournit une image en positif au moins approximative de la somme des déficits résultant du jeu de ces facteurs. Par la suite, on étudiera aussi les canaux, c'est-à-dire les catégories de statuts et de nationalités par lesquels le marché du travail genevois compense ses déficits de main d'oeuvre aux différents niveaux de la hiérarchie des positions.

	En tout		Suisse				Etrangers					
	Nombre	%	Hom	Fem	→		Hommes			Femmes		
					Hom	Fem	A	B	C	A	B	C
Manoeuvres, OS	6170	40	73	27	2	11	57	14	1	9	6	*
Ouvr. qualifiés	3366	22	95	5	10	3	61	22	2	1	1	*
Contremaîtres	42	*										
Agents subaltern.	1240	8	56	44	8	16	27	20	1	10	17	1
Artisans	8	*										
Pts commerçants	12	*										
Agriculteurs	14	*										
Employés qualif.	2475	16	45	55	34	46	1	8	2	1	5	3
Cadres inférieurs	639	4	58	42	23	31	10	22	3	1	8	2
Cadres moyens	679	4	50	50	20	33	1	26	3	*	14	3
Cadres supérieurs	701	5	87	13	32	9	-	49	6	-	3	1
Profess. libérales	220	1	62	38	44	33	-	15	3	-	4	1
Dirigeants, PDG	11	*										
Total actifs	15577	100	71	29	13	17	38	18	2	5	6	1

Au total, tous niveaux de qualification confondus, le marché du travail genevois recherchait donc en 1985 à l'extérieur du territoire cantonal env. 15.600 travailleurs, dont 6.170 manoeuvres et ouvriers spécialisés (qui représentaient 40% de l'ensemble), 3.366 ouvriers qualifiés (22%), 2475 employés subalternes qualifiés (16%), 1.118 cadres inférieurs ou moyens (8%), 701 cadres supérieurs (5%), etc.

La deuxième colonne du tableau ci-dessus permet en effet de se faire une idée de la structure du déficit de main d'oeuvre sur le marché du travail local (et régional si on prend en compte la large ouverture aux travailleurs frontaliers) en termes types et niveaux de qualification. On constatera que ce déficit concerne pour 70% des travailleurs manuels, dont une majorité de non qualifiés (40%), un quart (24%) de travailleurs salariés de niveau intermédiaire et pour 6% seulement des travailleurs de très haut niveau de qualification.

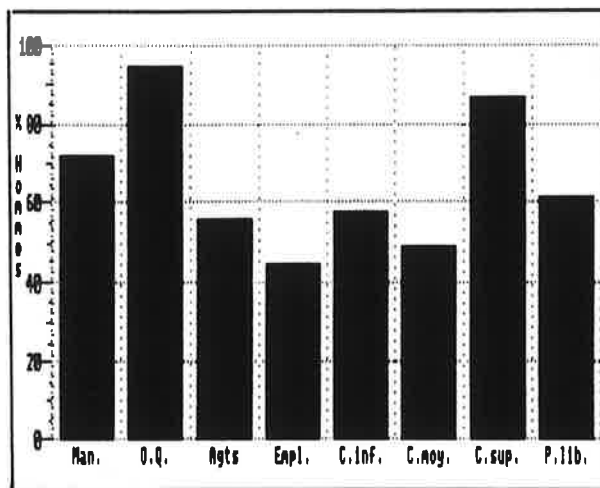
Cette observation suggère donc qu'il existe à Genève un fort déficit de main d'oeuvre non qualifiée, ce qui contredit dans une certaine mesure les affirmations et les discours parfois alarmistes qui insistent avant tout sur le déficit de main d'oeuvre hautement qualifiée. Tout dépend évidemment de ce que l'on entend par là. Y inclut-on les ouvriers et les employés qualifiés? Ou bien seulement les personnes assumant des fonctions d'encadrement? Même dans ce cas, la présence de près de 50% de non qualifiés parmi les immigrés actifs donne l'image d'un marché du travail très demandeur en forces de travail sans qualification professionnelle particulière.

Quant à la contradiction apparente entre nos observations et les discours et les préoccupations dominantes, elle se lève peut-être si l'on considère que l'intensité du besoin ressenti (et affirmé) est proportionnelle aux difficultés de trouver les personnes dont les qualifications correspondent à la demande. Ces difficultés croissent

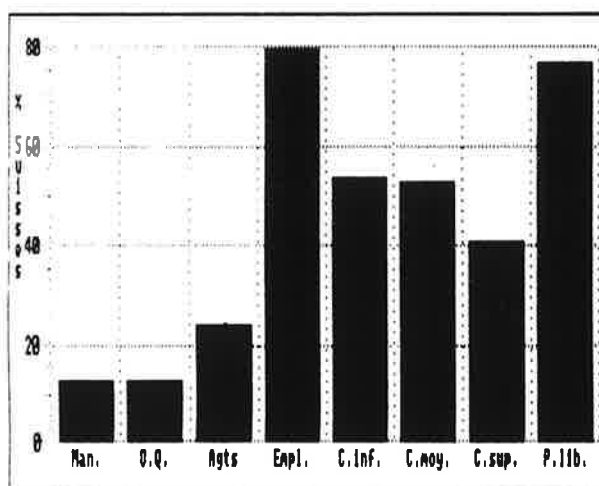
sans doute avec le niveau de qualifications, même dans le canton de Genève, dont le système de formation est très développé. Mais le développement du système de formation contribue aussi au déficit de main d'oeuvre peu qualifiée.

Les colonnes suivantes du tableau ci-dessus indiquent en outre dans quelles catégories de sexe, nationalité et statut se comble le déficit aux différents niveaux socio-professionnels. Elles éclaire donc la manière dont le marché local comble les lacunes quantitatives à chaque niveau. On notera ainsi que le déficit de manoeuvres (numériquement le plus important) est couvert pour trois quarts par des hommes et un quart par des femmes, pour 13 % par des Suisses (2% d'hommes et 11% de femmes), pour plus de moitié (57%) par des hommes étrangers au statut de saisonnier, etc. Plus frappant encore, le recrutement des travailleurs qualifiés: 95 % d'hommes et 5% de femmes; 13% de Suisses (10% d'hommes et 3% de femmes) et 87% d'étrangers, parmi lesquels 61% de saisonniers et 22% d'étrangers avec permis de séjour.

En résumé, le recrutement d'hommes prime nettement sur celui de femmes au plan d'ensemble (71%). Il est aussi prépondérant pour les positions de salariés manuels ainsi que dans le recrutement de cadres supérieurs (87%). L'asymétrie des sexes est plus faible dans les professions libérales et intellectuelles (62% d'hommes). Enfin, dans les autres positions socio-professionnelles les hommes et les femmes se tiennent approximativement la balance.



Vu sous l'angle de l'origine, le recrutement de Suisses ne représente qu'env. un tiers au plan d'ensemble. Mais l'analyse plus fine des données montre que leur présence est très sélective: en gros, plus le niveau de qualification est élevé, plus intervient le recrutement de Suisses. Ils représentent 13% dans le recrutement de manoeuvres et d'ouvriers qualifiés, 24% dans celui d'agents spécialisés, 54 % dans les positions de cadres inférieurs et moyens, 41% dans celles de cadres supérieurs et 77% dans les professions libérales et intellectuelles. Seule la position d'employé(e) qualifié(e), qui compte 80% de



Suisses, fait exception à cette relation régulière entre proportion de recrutement suisse et niveau socio-professionnel.

On aura sans doute noté aussi que les positions de petits indépendants (artisans, petits commerçants et agriculteurs) ne se recrutent guère parmi les nouveaux immigrants. Alors que ces catégories représentent entre 8 et 9% de la population genevoise, elles sont quasi inexistantes parmi les immigrants (0.2%).